



FRET SNCF : QUEL AVENIR ?

Le 16 avril dernier, à l'issue de sa visite du chantier FRET de Valenton, le Premier Ministre annonçait dans les médias la filialisation de Fret SNCF. Cette déclaration suscitait immédiatement de nombreuses interrogations chez les agents, à propos de l'avenir de leur Activité.

Depuis cette annonce, la Direction de Fret SNCF qui démentait depuis des mois cette rumeur insistante, applique une stratégie simple, consistant à rester muette sur le sujet de la filialisation.

Dans ce contexte, les élus du Comité d'Etablissement Fret ont été convoqués fin juin pour la remise du dossier « Plan Triennal réajusté ».

Ce plan donne comme objectif à Fret SNCF de dégager une Marge Opérationnelle (MOP) bénéficiaire d'ici 2021. Pour y parvenir, la Direction de Fret mise encore et toujours sur la suppression de nombreux postes. Celle-ci n'apporte par ailleurs aucune réponse à « l'hypothétique filialisation et recapitalisation » de Fret SNCF, pas plus qu'aux inquiétudes légitimes des agents.

L'UNSA-Ferroviaire reste en alerte maximum concernant toute annonce sur l'avenir de Fret SNCF.

L'UNSA-Ferroviaire revendique un véritable plan industriel national de revitalisation du Fret ferroviaire afin de coller aux engagements de l'État français concernant la COP 21 (premier accord universel pour le climat actant la réduction des émissions de gaz à effet de serre)

Vos élus UNSA-Ferroviaire au CE FRET continueront à interpeller la Direction sur ce sujet lors de la prochaine plénière du Comité d'Etablissement, qui se déroulera le 10 juillet 2018.

**SUIVEZ-
NOUS...**

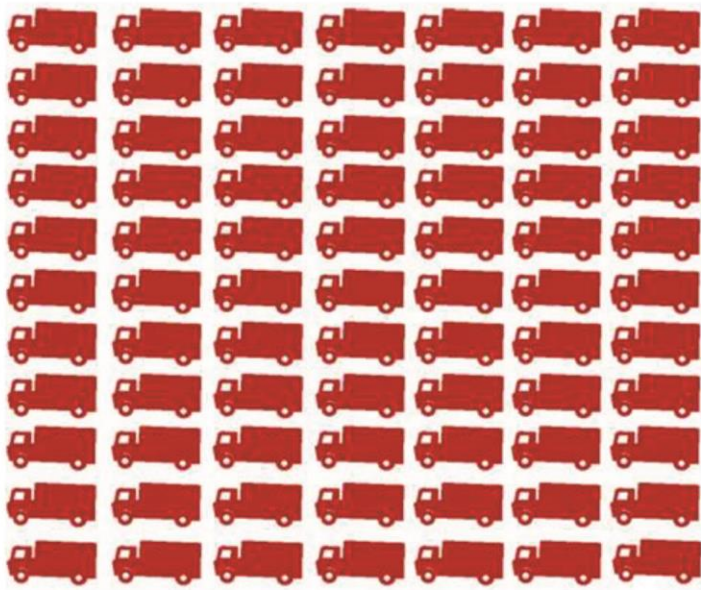


UNSA-Ferroviaire

56, rue du Faubourg Montmartre • 75009 PARIS

Tél : 01 53 21 81 80 • Fax : 01 45 26 46 65

E-mail : federation@unsa-ferroviaire.org



1 Train Fret
=
77 Poids Lourds*
de moins sur nos routes !

Choisissons la bonne voie ! Préparons l'avenir

